



**St-Martin
en-Vercors**

**Votre intervention peut sauver une vie,
les 4 premières minutes sont primordiales !**

La commune a investi dans un Défibrillateur Automatisé Externe (DAE) pour votre sécurité. Il est utilisable par chacun d'entre vous sans aucune formation préalable.

Quand l'utiliser ?

Si vous voyez une personne s'écrouler devant vous, inconsciente et ne respirant plus.

Que faire ?

- 1.** appelez les secours : 15 (SAMU), 18 (pompiers) ou 112 (depuis un portable) en indiquant bien l'endroit où vous vous trouvez.
- 2.** envoyez une personne chercher le DAE et commencez la Réanimation Cardio Pulmonaire (RCP) : placez les paumes de vos mains l'une sur l'autre au milieu de la poitrine (au niveau du sternum) de la personne inconsciente et compressez la cage thoracique d'environ 5 cm. Faites des séries de 30 compressions et 2 insufflations (bouche à bouche) jusqu'au retour du DAE.
- 3.** appuyez sur le bouton "marche-arrêt" du défibrillateur et suivez les instructions vocales de l'appareil :

*il n'y a aucun
risque pour la
personne
inconsciente ni
pour le
manipulateur.*

- placez les électrodes en position transthoracique ou "face-dos" pour un enfant
- le défibrillateur effectue un électrocardiogramme
- le choc est délivré automatiquement si besoin après un dé-compte.
- reprenez le massage cardiaque (RCP)
- continuez à suivre les indications de l'appareil jusqu'à l'arrivée des secours.

**le défibrillateur est disponible 24h/24 dans le hall
au rez-de-chaussée de l'Hôtel du Vercors**

